



Ministère de l'Intérieur

Paris, le 2 septembre 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sécurité de l'UEFA EURO 2016

M. Bernard CAZENEUVE, Ministre de l'Intérieur, a présidé ce jour Place Beauvau le 1^{er} Comité national de pilotage de la sécurité pour l'UEFA EURO 2016 de football, en présence notamment de M. Patrick KANNER, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, de M. Thierry BRAILLARD, Secrétaire d'Etat aux Sports, de M. Alain JUPPÉ, Maire de Bordeaux et Président du Club des sites de l'EURO 2016, de M. Noël LE GRAET, Président de la Fédération Française de Football, et de M. Jacques LAMBERT, Président de la société EURO 2016 SAS. L'EURO 2016 de football, organisé en France du 10 juin au 10 juillet prochain, verra s'affronter 24 équipes sur 51 matchs accueillis dans 10 villes : Paris, Saint-Denis, Lille, Lens, Lyon, Bordeaux, Saint-Etienne, Toulouse, Marseille, Nice. 7 millions de visiteurs sont attendus durant cette période.

Tout est mis en œuvre pour assurer une sécurité maximale pour cet événement de grande ampleur :

- **Un protocole sur la sécurité de l'EURO 2016 a été signé entre l'Etat et la Fédération Française de Football.** Il organise les compétences respectives en matière de sécurité et de sécurisation de l'événement : les stades, camps de base, hôtels des équipes et de l'UEFA relèvent de la compétence de l'organisateur ; la sécurité aux abords de ces lieux relève de celle de l'Etat. La coordination sera assurée par un groupe de travail national avec EURO 2016 SAS, et des COPIL sécurité dans chaque département concerné. La stratégie de sécurité sera assurée grâce à une analyse des risques et une actualisation des menaces mises en commun. La sécurisation des spectateurs et des différentes catégories de professionnels liés à l'EURO (équipes, arbitres, officiels, presse...) est prise en compte.
- **La sécurité des « fans zones »,** dans lesquelles des retransmissions auront lieu dans les 10 villes hôtes, sera assurée par des agents de sécurité privée recrutés par ces villes. Les forces de l'ordre assureront la sécurisation à l'extérieur de ces zones.

En outre, **un accord cadre national de partenariat entre l'Etat et les différents partenaires pour que l'EURO 2016 serve la croissance et l'emploi, déjà signé par les ministres chargés de l'Emploi et des Sports, en présence du Président de la République le 10 juillet dernier, a également été signé ce jour par le Ministre de l'Intérieur.** Il permettra notamment de répondre quantitativement et qualitativement aux besoins de recrutement des entreprises générés par cet événement, de favoriser l'insertion et l'emploi durable, et de valoriser le potentiel économique et le savoir-faire des PME, en particulier celles des territoires où se dérouleront les compétitions.

Service de presse de Bernard CAZENEUVE : 01 49 27 38 53
Service de presse de Patrick KANNER : 01 49 55 32 30
Service de presse de Thierry BRAILLARD : 01 40 45 90 45
Service de presse de la FFF : 01 44 31 74 85
Service de presse de la société EURO 2016 SAS : 09 65 67 30 00